

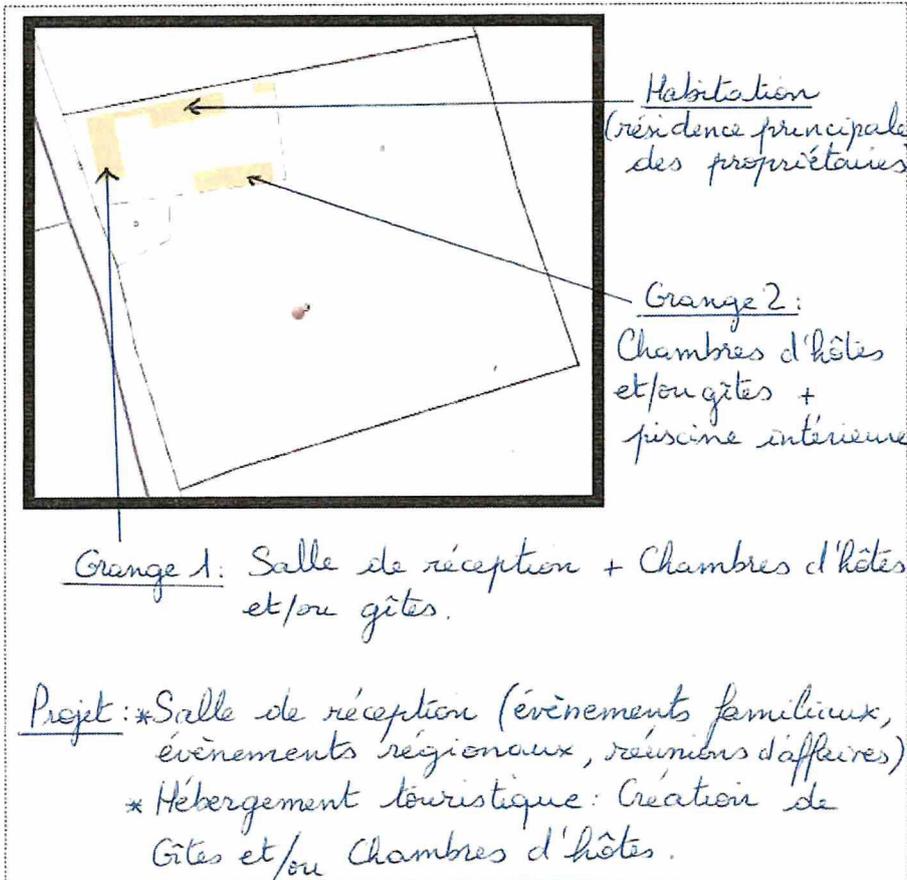
# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 153



Rue, lieu-dit ... :  
kuyperstraet

N° de parcelle : 39

Section cadastrale : *1B*

Propriété publique :

Propriété privée :

Propriétaire :

SCI KUYPERSTRAET

153 kuyperstraet

59190 HONDEGHEM

Associés SCI :

Stéphanie DEPRAETERE

Bruno DARRY

N° de la fiche :

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

	Oui	Non
	x	
	x	
	x	
	x	
	1,7km du centre d'Hondeghem	
	x	
		x
		x
	2	
	x	

Coordonnées du rédacteur : *Stéphanie DEPRAETERE*

Date : *30/08/2021*

# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**



Rue, lieu-dit ... :  
**Rue de Staple**

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :

Propriété privée : **X**

**SCI DESCHODT THOMAS**

Demande de changement de destination de la grange pour y créer deux logements d'habitation, aménagement en salle de réception et/ou accueil du public

N° de la fiche :

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
  
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

2

X

## Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**



Rue, lieu-dit ... :  
**Rue de Staple**

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :

Propriété privée : **X**

**SCI DESCHODT THOMAS**

Demande de changement de destination de la grange pour y créer deux logements d'habitation, aménagement en salle de réception et/ou accueil du public

N° de la fiche :

### Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
  
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

2

X

## Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**



Rue, lieu-dit ... :  
**Rue de Staple**

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :

Propriété privée : **X**

**SCI DESCHODT THOMAS**

Demande de changement de destination de la maison d'habitation pour y consacrer une partie en logement touristique et/ou d'accueil (gîte, chambre d'hôte, logement salarié agricole..)

N° de la fiche :

### Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
  
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

X

X

X

X

X

X

X

X

2

X

# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

1742 Bogaert straete

N° de parcelle : 65 et 66

Section cadastrale :  
YL66, YL65

Propriété publique : non  
Propriété privée : oui



N° de la fiche :

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? → **gite**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ? → **gite**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? → **gite**
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? → <b>gite</b>	x	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ? → <b>gite</b>		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? → <b>gite</b>	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Commune de HondegheM

Date : 2021

# Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 394

Rue, lieu-dit ... :  
Rue de Sainte-Marie Cappel

N° de parcelle : 84

Section cadastrale : YM

Propriété publique :  
Propriété privée : Oui



N° de la fiche : 1

## Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
  
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui	Non
x	
x	
x	
x	
x (env. 400 m)	
	x
	x
2	
x	

Coordonnées du rédacteur : Coralie MERELLE

Date : 25/08/2021

## Fiche Changement de destination

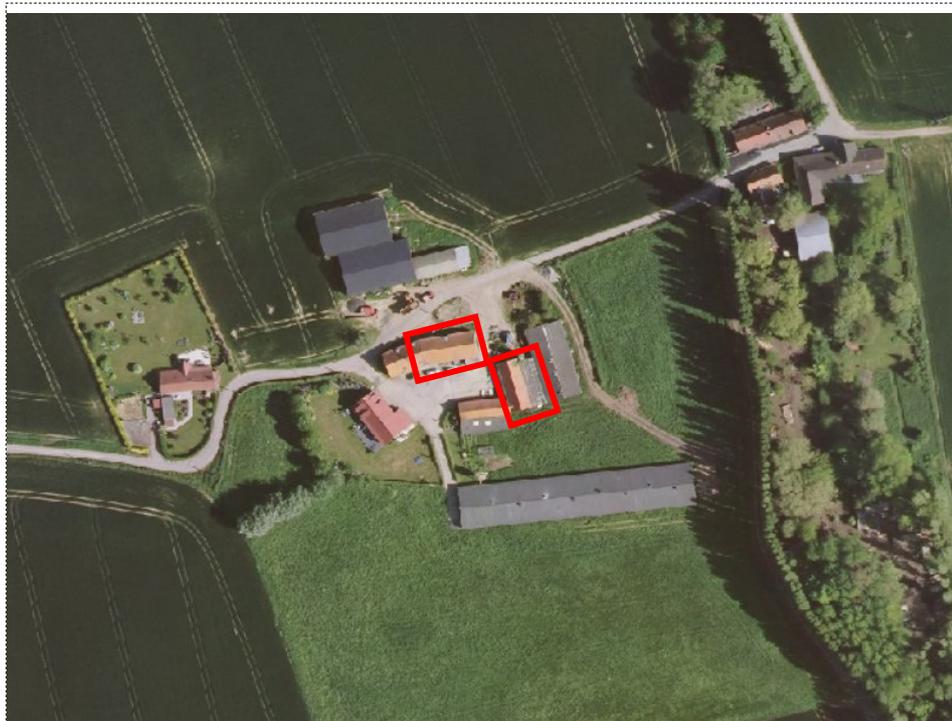
Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 687

Rue, lieu-dit ... :  
Krommestraete



N° de parcelle : 49

Section cadastrale : YE

Propriété publique :  
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

### Questionnaire :

- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?
  
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?

Oui

Non

x

x

x

x

x

x

x

2

x